



Pv en suisse alors que je n'y suis jamais allée !

Par **Zbinden**, le **21/10/2010** à **17:39**

Bonjour,

Je reçois ce jour une amende en provenance de Morges (Suisse), m'indiquant que j'aurais été flashé pour inobservation de signalisation lumineuse, en date du 9/10/10, alors que je n'ai jamais mis les pieds sur le territoire helvétique ! L'amende s'élève tout de même à 250 CHF. Que faut il faire pour contester ? comment prouver ma bonne foi ? Faut il que je demande la photo ? Est-il possible que quelqu'un roule avec une fausse plaque correspondant à la mien (puisque le numéro d'immatriculation est bien le mien) ? bref aidez moi, car je suis perdue. Merci d'avance.

Par **Zbinden**, le **27/10/2010** à **08:45**

Personne pour m'aider ?.....